

Madame Rachel SUGNEAU



Anne-Marie NEDELEC Présidente

Première Vice-présidente du Conseil Départemental

Vice-présidente de la CA de Chaumont

Maire de Nogent

Secrétaire Départementale FO DGFIP Haute-Marne Cité administrative 89 rue Victoire de la Marne 52 000 CHAUMONT

<u>Objet</u>: Votre courrier du 11 mai 2020 concernant la contribution de l'AMF à la préparation du déconfinement

Madame,

Par un courrier daté du 11 mai, vous appelez mon attention sur la contribution de l'Association des Maires de France (AMF) à la préparation du déconfinement, et plus particulièrement sur les dispositions du paragraphe VI dédié à la reprise économique.

Tout d'abord, je souhaite insister sur le fait que cette contribution émane du siège et non de notre structure départementale.

Ensuite, je regrette que la tournure rédactionnelle ait pu vous laisser penser que l'AMF remettait en cause le travail et l'implication des personnels de la DGFIP, ce n'est absolument pas le cas.

Il est seulement question de mettre en lumière des situations bien réelles de retards de paiement dans certains départements tenant, non pas aux agents, mais aux difficultés organisationnelles qui ont pu être constatées au sein du réseau DGFIP.

En effet, si en Haute-Marne nous avons eu la chance d'avoir des agents pleinement opérationnels durant toute la période de confinement, ce n'est malheureusement pas le cas dans d'autres départements, ce qui a engendré d'importantes difficultés, tant pour les collectivités que pour les entreprises.

A cet égard, je tiens à préciser que l'AMF52 ne s'est jamais plainte du travail de la DDFIP, bien au contraire.

La réactivité de ses agents a une nouvelle fois été mise en lumière ces derniers mois, notamment lors des opérations d'achat de masques.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre ce message à l'ensemble de vos collègues et leur assurer tout le soutien et la reconnaissance de l'Association des Maires de France et de Haute-Marne.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour échanger de vive voix si vous le souhaitez.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma respectueuse considération.

La Présidente Anne-Marie Nédélec

